

Le 6 juillet 2022

Mme la Directrice académique des services de
l'éducation nationale
Immeuble Saint-Simon
68, avenue du Général de Gaulle
94011 Créteil cedex

Objet : Projets de fermeture de classes et non reconduction des moyens supplémentaires

Nos références : 2022/07/EP/CD/521

Madame la Directrice académique,

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la situation des écoles Benoît-Malon, Jean-Zay et Suzanne-Buisson au Kremlin-Bicêtre. Ces écoles font face à des projets de fermetures de classes et à la non reconduction d'un moyen supplémentaire alloué à l'école Jean-Zay, décidés par vos services.

La fermeture de deux classes a en effet été prévue, une à l'école élémentaire Benoît-Malon et une à l'école maternelle Suzanne Buisson. Ces fermetures sont décidées en fin d'année, compte tenu des effectifs prévisionnels jugés insuffisants.

Toutefois, à chaque rentrée, nous faisons le constat d'une augmentation du nombre d'élèves, qui est liée à l'arrivée durant la période estivale de personnels militaires accompagnés de leurs familles au sein de notre commune, en raison de leur affectation au Fort de Bicêtre.

En conséquence, cette augmentation du nombre d'élèves observée chaque année en septembre dans les écoles Benoît-Malon et Suzanne Buisson devrait entraîner la réouverture de ces mêmes classes et l'affectation d'enseignants à la rentrée de septembre pour maintenir de bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage pour les élèves.

Par ailleurs, l'inquiétude de la Ville du Kremlin-Bicêtre se porte également sur la situation de l'école Jean-Zay. Vos services ont fait le choix de ne pas reconduire le moyen supplémentaire auprès de cette école maternelle. Cependant, ce moyen est nécessaire au bon fonctionnement de l'école pour assurer un enseignement de qualité auprès des enfants.

C'est pourquoi je vous sollicite pour annuler les fermetures de ces classes dans l'attente d'un constat de la rentrée début septembre 2022 et pour reconduire le moyen supplémentaire auprès de l'école Jean-Zay.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de ma considération distinguée.

et la meilleure,



Le Maire

Mausant

Jean-Luc LAURENT